

pour adopter un bill de divorce que Son Excellence pourtant, n'a pas cru devoir sanctionner et qu'il a réservé au bon plaisir de Sa Majesté. C'est le premier acte de cette nature que nos chambres adoptent; elles ont donné là un triste précédent qui ne tardera guère à se renouveler, car il ne manque pas de gens qui, comme M. McLean, voudront profiter de cette liberté, et que la crainte de la loi a arrêtés jusqu'ici. S'il s'agissait de passer en revue les actes de cette session, il serait facile de prouver que le pays n'a pas lieu de se louer de ses représentants. La chambre qui s'est occupée d'un seul homme n'a pas daigné répondre au cri général poussé contre l'usure, et le bill de l'année dernière est resté ce qu'il était avec toutes ses conséquences désastreuses. Toutes les municipalités du Bas-Canada ont demandé avec instance au gouvernement d'abroger cette loi d'usure qui ruine les pauvres cultivateurs et rien n'a été fait, et les vampires vont continuer leur œuvre destructive. Le gouvernement n'ignore pas ce que peut produire cette loi et les ravages qu'elle a déjà faits dans les campagnes du Haut-Canada surtout, et nul effort n'a été fait pour soulager le peuple, et l'on a préféré accorder à M. McLean la permission de reprendre une autre femme du vivant de la première. Voilà des faits qui n'ont pas besoin de commentaires.

Néanmoins on se console, parce qu'il paraît maintenant certain que Québec va posséder bientôt le siège du gouvernement. C'est une bien faible compensation pour toutes les pertes que nous avons, éprouvées. Cet avantage quelque petit qu'il soit, a failli nous être enlevé par le Conseil Législatif qui a voulu jouer un rôle insolite dans le seul but de créer des embarras et de se donner une importance qu'il n'a réellement pas. Le gouvernement, nous lui devons cet éloge, ne s'est pas laissé intimider par l'attitude menaçante du Conseil Législatif, et il a fini par triompher de cette résistance; il peut maintenant remplir la promesse qu'il a faite de doter Québec du siège du gouvernement pour quatre années, au moins.

CORPORATION.

A une réunion spéciale du conseil de ville, les taxes annuelles suivantes recommandées par le rapport du comité de finance ont été imposées.

Sur les banques d'épargne \$400

Sur les Banques, \$800.

Sur les agences de Banque, \$200.

Sur les compagnies d'assurances contre le feu, \$800.

Sur les compagnies d'assurances sur la vie, \$50.

Sur les courtiers, \$40.

Sur chaque marchand en gros, \$40, plus 7½ pour cent sur le loyer de chaque magasin.

Sur les marchands détailliers 7½ pour cent sur le loyer de leurs magasins.

Sur les compagnies du gaz, \$2,000.

Sur les cirques, \$100, plus, \$20, à chaque séance donnée par ces compagnies.

Sur la première table de billard, \$60, pour chaque table additionnelle, \$20.

Il a aussi été résolu que les personnes qui désireraient expédier des émigrants de ce port, vinsent à se pourvoir probablement d'un permis du maire à cet effet.

Trois des anciennes compagnies de pompiers devront être réorganisées, et à chacune d'elles on a voté une somme de \$100.

Une résolution condamnant la requête de M. Glackemeyer a été agréée par 13 contre 9.

Nous l'avons déjà dit, nous savons qu'il faut des taxes, nous nous sommes récriés contre celles qui pourraient porter atteinte au commerce; mais nous aurions jamais cru que nos édiles eussent assez peu de sentiment pour imposer des taxes aussi affreuses sur les banques d'épargne.

Si ces taxes énormes sont devenues aussi nécessaires, au moins aurait-on dû épargner ces nobles institutions, si instructives pour le peuple, et seules capables de lui donner les moyens d'échapper à la misère et aux autres maux qui en sont le cortège.

LA GUERRE.

L'Anglo-Saxon nous a apporté des nouvelles d'Europe jusqu'au 27 avril; Le délai de trois jours fixé par l'ultimatum de l'Autriche, est expiré, le 23 et la Sardaigne ayant persisté à garder son attitude, l'Autriche a commencé la campagne. Elle se propose d'envahir le Piémont sur trois points à la fois. Cette conduite de l'Autriche lui a aliéné toutes les puissances, même celles qui avaient quelques sympathies pour elle. Ces corps d'armées s'ébranlent de tous les côtés. L'empereur Napoléon va, dit-on, prendre le commandement général de ses armées; tous ses généraux qui devront l'accompagner, sont nommés. La Russie s'allie avec la France par un traité, et elle fournit quatre corps d'armée pour son contingent. L'Angleterre reste neutre ainsi que la Prusse. La guerre est devenue tout à coup populaire à Paris, et les grands préparatifs de guerre ont excité un enthousiasme extraordinaire. Cette perspective est très rassurante.

ACADÉMIE ST.-DENIS.

Nous avons assisté, jeudi dernier à la séance de l'académie St.-Denis, qui a eu lieu au Séminaire à 7 heures P. M.

Nous avons passé une soirée des plus agréables, et nous voudrions que le cadre de notre journal fut plus grand pour donner à nos lecteurs les détails si intéressants de la soirée. Comme nous ne pouvons donner à nos lecteurs que le programme de la veillée, nous rendrons justice aux artistes Messieurs Morel, Gagnon et Paré en les remerciant du plaisir qu'il nous ont procuré, ainsi qu'aux Messieurs du Séminaire et aux membres de l'académie.

Nous avons admiré les productions d'un grand nombre des élèves de toutes les classes, et comme nous ne pouvons pas publier leurs noms, au moins nous signalerons celui dont le travail a le plus impressionné; M. Doherty qui, quoique d'une origine irlandaise, s'est fait remarquer par le beau choix des expressions les plus recherchées et du style le plus pur